

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES AU SUJET DU PREAVIS N° 11/23

Création d'un escalier de secours et couverture du préau du Cœur du Chêne

Objet	Escalier de secours au CSCC et couvert cour de récréation du Cœur du Chêne.
Opération proposée	Investissement.
Coût de l'opération	111'550.- CHF. Voir détail dans le préavis.
Réalisation	Dès que possible.
Financement	Le crédit de 111'550.- CHF sera couvert par la trésorerie courante.
Amortissement	Par un prélèvement sur le fonds de réserve pour l'entretien des bâtiments scolaires et parascolaires. Compte 9281.18 du bilan, qui présentait un solde de 633'668,30.- CHF au 15 septembre 2023.
Plan d'investissement	Cet investissement ne figure pas dans le plan quinquennal.

Le soussigné rapporteur a profité de deux entretiens téléphoniques avec la présidente de la commission ad hoc, qu'elle en soit remerciée ici.

Remarques pour l'escalier de secours (TTC 86'250.- CHF).

Sans escalier de secours lors de manifestations publiques, 50 spectateurs sur les gradins serait le nombre maximal autorisé.

L'escalier sera toujours fermé et inaccessible (afin d'éviter des accidents) sauf lors de manifestation bien évidemment.

L'entreprise choisie a déjà travaillé pour notre commune à l'entière satisfaction de la municipalité et il y a eu une recherche de coût raisonnable.

Remarques pour le couvert cour d'école (TTC 25'300.-CHF).

Suite à de très nombreuses contraintes, la solution proposée par un charpentier local semble la plus intéressante, la plus écologique et la plus simple finalement puisqu'en plus, les modules peuvent être déplacés et utilisés ailleurs.

Remarques au sujet des finances.

Par rapport au solde du plafond d'endettement, cet investissement ne représente que le 0,2 %. Il n'y a pas d'impact sur le compte de financement (plus de 13'472'773,74.- CHF de disponibilité au 11 septembre 2023).

Conclusion :

Vu la situation financière de notre commune et surtout la grande nécessité d'effectuer ces travaux, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavise positivement à l'octroi du crédit, soit TTC 111550.- CHF.

Aubonne, le 19 septembre 2023.

Rapporteur : François Linder